



Projet Club

2018-2021

BEAUJOIRE BASKET CLUB

7 Rue Marcel et Marie Michel - 44300 Nantes

Tél : 07 83 42 52 86

Mail : secretairebeaujoirebc@gmail.com

<http://www.beaujoirebc.fr/>

Club affilié à la FFBB n° d'agrément PDL0044104





Sommaire

1) Etat des lieux	4
1.1. Contexte.....	4
1.1.1. Historique du club	4
1.1.2. Implantation géographique	4
1.1.3. Elaboration du projet Club	5
1.1.4. Participants au projet	6
1.2. Présentation du BBC	7
1.2.1. Fiche identité du Club.....	7
1.2.2. Effectifs	7
1.2.3. Activités	9
1.2.4. Installations sportives.....	11
1.2.5. Situation économique	11
1.2.6. Mesures sociales	12
1.2.7. Rayonnement	13
1.2.8. Organisation	15
2) Analyse : forces et faiblesses du BBC	17
2.1. Points forts.....	17
2.1.1. Un club formateur orienté vers une pratique de quartier	17
2.1.2. La volonté de développer l'esprit sportif.....	18
2.1.3. Des valeurs sociales et associatives.....	18
2.1.4. Des infrastructures de grande qualité, un fonctionnement stable et engagé.....	19
2.2. Points à améliorer	20
2.2.1. Un projet sportif à revoir face à une hétérogénéité de l'enseignement du basket.....	20
2.2.2. Poursuivre notre effort sur l'arbitrage et le fair play	20
2.2.3. Améliorer la cohésion, l'égalité de traitement et la communication vers les quartiers prioritaires	21
2.2.4. Un modèle économique à repenser.....	21
3) Stratégie de développement	22
3.1. Objectifs de développement de 2018 à 2021 et propositions concrètes	22
3.1.1. Volet sportif	22
3.1.2. Volet éducatif	23
3.1.3. Volet social.....	23
3.1.4. Volet financier	25
1.2.9. Volet organisationnel.....	26



Projet Club 2018-2021

Septembre
2018

3.2.	Plan d'actions	27
3.3.	Evaluation des résultats	30
3.3.1.	Bilan évaluatif 2015-2018 (synthèse)	30
3.3.2.	Critères d'évaluation 2018-2021	32
3.4.	Continuité de la réflexion	33



1) Etat des lieux

1.1. Contexte

1.1.1. Historique du club

Le Beaujoire Basket Club est un club né en 2003 de la fusion entre deux clubs historiques de l'est de Nantes : le **Saint Joseph Basket Club** et l'**Amicale Saint Georges des Batignolles**. C'est une fusion réussie qui permet au club de compter aujourd'hui plus de **300 licenciés**, dont plus de **150 jeunes** âgés de moins de 15 ans, et de disposer d'une équipe fanion masculine qui évolue aujourd'hui au plus haut niveau régional. Parmi l'ensemble des clubs de basket nantais, le Beaujoire Basket Club est l'un des plus importants en nombre d'adhérents.

1.1.2. Implantation géographique

Le quartier Nantes Erdre compte plus de **24 000 habitants** (recensement 2008), et a connu la plus forte progression démographique dans les années 90 avec +25%. Néanmoins resté le quartier le moins dense de la ville, il fait aujourd'hui l'objet d'une très forte augmentation de sa population. La ZAC Erdre-Porterie envisage la construction de **2500 logements** et l'accueil de **plus de 5500 nouveaux habitants** à l'horizon 2020.

Le Beaujoire Basket Club accueille un public d'une grande mixité sociale et notamment les jeunes des quartiers prioritaires de la ville : **Halvèque, Ranzay, Port Boyer et Pin sec**.

On peut signaler également la proximité des campus de grandes écoles telles que Polytech'Nantes, Ecoles des Mines, ICAM, Ecole de Design qui peuvent représenter un réservoir de basketteurs intéressant.

On dénombre environ 40 associations, de taille diverses, proposant des disciplines sportives variées aux jeunes du quartier, dont les plus significatifs en nombre d'adhérents : l'Amicale Laïque de Saint Joseph de Porterie (ALPAC), l'Amicale Laïque des Marsauderies (ALM), l'Association Léo Lagrange Omnisport (CSLLL), le Don Bosco Sports Nantes (DBSN) et l'ACCOORD. Dans ce quartier **Nantes-Erdre**, le Beaujoire Basket Club est **le seul à proposer l'activité Basket**.

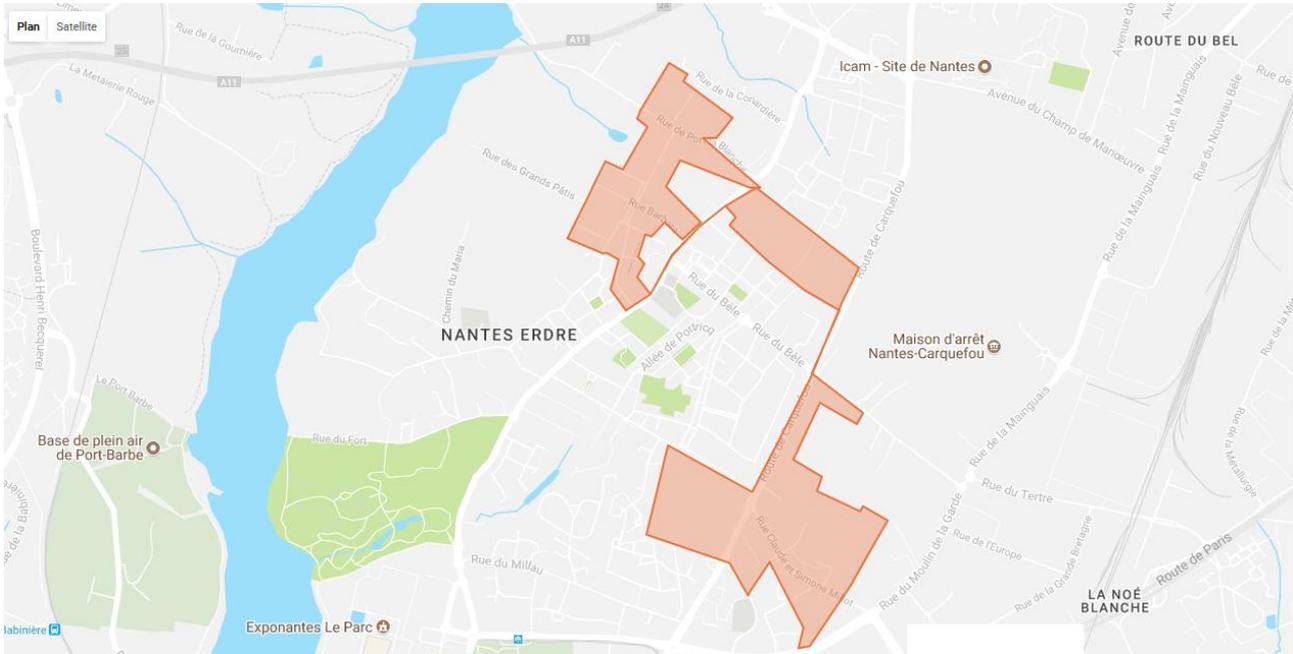


Fig.1 – Développement de la Zac Erdre-Porterie jusqu'en 2020

1.1.3. Elaboration du projet Club

La rédaction du projet du club s'est déroulée sur la saison 2017-2018. Il nous a permis de partager entre membres notre vision stratégique de développement du club sous tous ces aspects : sportif, éducatif, social, financier et organisationnel.

Cette démarche a été la plus participative possible.

Définissant les objectifs, la méthode et la structure de suivi du projet, un cadrage du projet a d'abord été rédigé et voté en réunion de CA dès le mois de juin 2017.

Un sondage sur les valeurs du club avec les membres présents lors de l'assemblée générale du 9 juin 2017 a ensuite permis de recenser les éléments fondateurs de notre projet club.

Puis, une grande enquête de satisfaction conduite d'avril à mai 2018 a impliqué l'ensemble des joueurs, parents, arbitres, entraîneurs et dirigeants. Les résultats ont été présentés en assemblée générale le 11 juin 2018 (questionnaire + résultats en annexe).

Pas moins d'une dizaine de réunions de travail en comité projet ou en groupe plus restreint a été nécessaire pour co-construire le contenu du projet.

Enfin, en tant que comité de pilotage, le CA s'est réuni à 3 reprises pour réaliser des points d'avancement et discuter des orientations stratégiques du projet. Une ultime réunion a abouti à la validation du présent document.



1.1.4. Participants au projet

Différents groupes d'acteurs ont participé à l'élaboration du projet club :

- **Groupe de pilotage** :

Le Comité de Pilotage valide les orientations stratégiques du projet à toutes les étapes clé du projet, surtout lorsque des arbitrages sont nécessaires. Il valide le dossier de cadrage et le document final. Le Comité de Pilotage est composé des membres du CA. Audrey Trillaud en tant que Présidente du Club en est la responsable.

- **Groupe projet** :

Le Comité Projet :

- Prépare le dossier de cadrage
- Rédige les différents éléments attendus à chaque étape du projet
- Organise la consultation et propose les choix au comité de pilotage
- Organise la mise en œuvre
- Veille au respect du calendrier.
- Les membres du groupe projet sont : Audrey Trillaud, Patrick Lebreton, Chrystelle Le Gruyer, André Garnier, Thierry Durand et Loïc Even.
- Le chef de projet, membre du comité de pilotage, est Loïc Even.

- **Rédacteurs** :

Ont plus spécifiquement aidé à la rédaction du projet :

- Jacques Philippe – Président d'honneur
- Audrey Trillaud – Présidente
- Thierry Durand – Vice-Président
- André Garnier – Membre des commissions sponsoring et logistique
- Fabien Gautier – Directeur sportif
- Marc Joalland - Trésorier
- Annie Le Gruyer – Secrétaire adjointe
- Chrystelle Le Gruyer - Commission Technique
- Loïc Even – Commission Finances
- Marie-Emilie Burnel – Parent volontaire projet Club

- **Participants** :

L'ensemble des membres du BBC (joueurs, parents, entraîneurs, coaches, dirigeants) ont participé à l'élaboration du projet à divers moments : sondage sur les valeurs du club, réunion de présentation et points d'étapes, enquête de satisfaction.



1.2. Présentation du BBC

1.2.1. Fiche identité du Club

Nom du Club	BEAUJOIRE BASKET CLUB
Numéro SIRET / APE	49025462000019 / 926 C
Présidente	Audrey TRILLAUD
Discipline	Basket Ball
Fédération d'affiliation	FFBB – n° agrément PDL0444104
Ville d'implantation	NANTES
Plus haut niveau de compétition	Championnat Région - RM2
Année de création	2003
Labellisation	Label OMS - Nantes Sport Qualité OR (2015)
Adresse	7, Rue Marcel et Marie Michel – 44300 Nantes
Téléphone	07 83 42 52 86
Mail	secretairebeaujoirebc@gmail.com
Site Web	http://www.beaujoirebc.fr

1.2.2. Effectifs

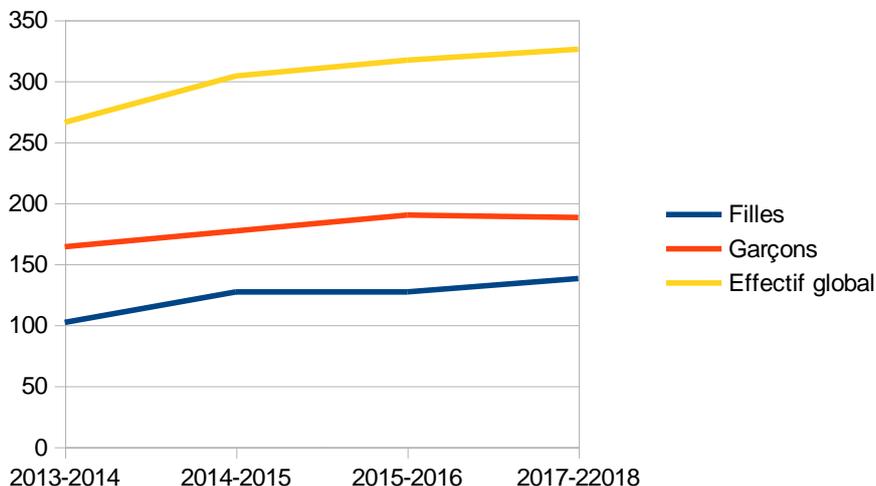
Les effectifs déclinés ci-après sont ceux de la saison 2017-2018.

Catégorie	Filles	Garçons	Total
U7 – ECOLE DE BASKET	10	13	23
U9 – MINI-POUSSINS	17	27	44
U11 – POUSSINS	18	24	43
U13 – BENJAMINS	20	20	40
U15 – MINIMES	8	22	30
U17 – CADETS	12	0	12
U20 – JUNIORS	10	13	23
SENIORS	15	41	48
RESERVES	0	0	0
LOISIRS	16	0	16
Sous – TOTAL Joueurs	126	160	286
DIRIGEANTS / NON JOUEURS	12	28	40
TOTAL	138	188	326

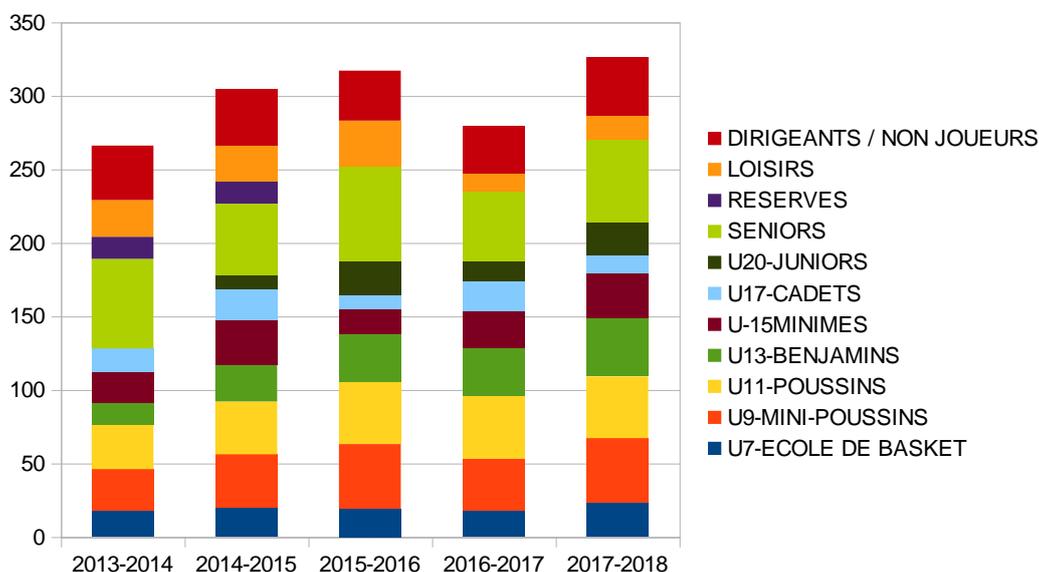


Fort de ses 326 membres sur la saison 2017-2018, le BBC s'affiche en tête du nombre de membres parmi les clubs nantais.

Evolution des effectifs



Entre 2013 et 2018, les effectifs du club sont globalement en augmentation avec une courbe qui s'infléchit légèrement, atteignant les limites de nos capacités à faire, d'abord sur le plan humain (entraîneurs et coaches) et financier (équipements et matériels), mais surtout du fait de l'atteinte du maximum de la disponibilité des infrastructures (limite des gymnases). Sur cette période, l'écart entre membres féminins et masculins reste de façon relativement stable en faveur des hommes, qui représentent presque 60 % de l'effectif global.



La répartition par catégorie tend à s'équilibrer avec des manques dans les équipes U15 à U20. L'effectif de l'équipe sénior ne peut se maintenir que grâce à recrutement extérieur très actif chaque année.

1.2.3. Activités

Description des activités du club pour une année type :

- Chaque équipe réalise **2 entraînements** de 1h30 à 2h chacun par semaine.
- Les **matchs de championnat** se déroulent chaque week-end en 2 phases : de septembre à décembre N et de janvier à avril N+1.



- Des **stages de basket** de 4 à 5 jours ont lieu pendant les vacances scolaires : vacances de la Toussaint, vacances de Noël, vacances d'hiver, vacances de Pâques, vacances d'été. C'est en moyenne 6 semaines par an qui sont organisées par le club.



Projet Club 2018-2021

Septembre
2018

- Plusieurs **tournois** sont organisés chaque année par le BBC dont les 2 principaux sont :
 - o le tournoi senior de début de saison en septembre dans le cadre de la préparation des équipes ;
 - o le tournoi jeunes du Club en mai qui accueille plus de 60 équipes sur 2 jours avec des matchs sur 3 terrains en simultané.
- Les équipes participent par ailleurs à minima à 1 tournoi proposé à l'extérieur.
- Le club participe à l'organisation, avec le Comité Départemental, de la **fête du mini-basket** en mai sur le parking du stade de la Beaujoire.



- 2 événements par an à destination des plus jeunes sont pris en charge par le club :
 - o **Ateliers baby basket** dans le cadre de l'école de basket en partenariat avec 4 clubs à proximité
 - o La **fête du baby basket** en décembre
- Sur le **plan associatif** :
 - o une permanence hebdomadaire du secrétariat est tenue tous les lundis soirs (hors vacances scolaires) ;
 - o Une journée porte ouverte pour les inscriptions est réalisée chaque année ;
 - o Un stand d'inscription est tenu par le club lors du forum des associations de St Joseph de Porterie en septembre ;
- **L'Assemblée Générale** annuelle a lieu en juin ;
 - o la soirée « galette des rois » se déroule en janvier.
 - o une fête annuel du club, invitant tous les membres, parents et conjoints, instituée depuis l'an dernier au mois de février.



1.2.4. Installations sportives

Les installations sportives sont dispersées sur **6 équipements** du quartier Nantes-Erdre :

- Gymnase **Jean-Vincent**, salle principale et siège du club ;
- Gymnases **St Jo 1** et **St Jo 2** à St Joseph de Porterie ;
- Gymnase de **La Halvêque** ;
- Gymnase des **Marsauderies**.
- Gymnase de **Port Boyer**.

Une demande de réservation globale des créneaux d'entraînement pour la saison est à déposer en Mairie à la fin de la saison précédente, en fonction des équipes engagées. Les attributions sont enregistrées pour toutes les périodes en dehors des vacances scolaires. Des demandes spécifiques sont ensuite effectuées avant chaque vacance scolaire lorsque les entraîneurs le souhaitent.

1.2.5. Situation économique

Notre club gère ses recettes et dépenses dans le cadre d'un exercice qui commence, chaque année au **1er Juin** et se termine au **31 Mai de l'année suivante**.

Les comptes de l'exercice écoulé ainsi que le budget de la saison suivante sont préparés par la commission Finances, sont validés par le Conseil d'Administration et votés en Assemblée Générale début juin.

Notre **saison 2017-2018** a été équilibrée. Les postes de recettes et dépenses sont présentés pour les 2 dernières saisons :

○ Recette

	Réel 2017-2018	Réel 2016-2017
Bar et manifestations	22 038	19 430
Stage vacances	5 390	3 576
Sponsoring	12 600	10 925
Licences	35 964	30 729
Subventions	10 496	11 143
Fonds de réserve	0	0
Divers recettes	3 184	3 891
Total recettes	89 672	79 694

○ Dépense

	Réel 2017-2018	Réel 2016-2017
Bar et manifestations	14 660	9 954
Matériel et équipements sportifs	6 382	4 275
Locations immobilières	939	1 457



Projet Club 2018-2021

Septembre
2018

Assurances	1 129	1 129
Arbitrages	2 531	3 424
Licences et affiliations	18 846	15 784
Stages arbitrages et entraîneurs	2 725	1 371
Frais d'encadrement, déplacements	28 375	28 596
Frais postaux, télécom administratif	1 456	1 010
Educateur sportif	7 630	10 100
Dépenses diverses	862	2 427
Fonds de réserve	3 400	0
Total recettes	89 672	79 694

Le budget est équilibré en hausse d'environ 10 000 Euros par rapport à la saison précédente. Cette augmentation s'explique par une hausse de l'activité et des effectifs du club qui se traduit sur tous les postes. La baisse des dépenses d'éducateur sportif et d'arbitrage est liée à un investissement plus important en compensation de la part des bénévoles.

Notre club affiche une bonne santé économique avec des recettes permettant de financer les activités. L'aide extérieure, subvention et sponsoring, représente 25,8 % de ces recettes. Quant aux dépenses, le reversement des licences et les frais d'encadrement et de déplacements sont les plus gros postes. Ils représentent environ les 3/4 des coûts de fonctionnement du club.

1.2.6. Mesures sociales

Depuis plusieurs années, une **politique tarifaire** à plusieurs niveaux a été mise en place, avec des réductions et gratuités à destination des familles nombreuses et familles en difficultés financières. Le club permet l'utilisation de chèques vacances et de coupons sport. Il donne également la possibilité de différer les paiements et de les répartir en plusieurs versements. Cette politique s'applique au coût des licences et au coût des stages à chaque période de vacances scolaires. Chaque dossier est étudié au cas par cas. Ce mode d'intervention est mené dans la plus grande discrétion pour le respect des familles. Jusqu'à ce jour, aucun jeune du quartier Nantes-Erdre ne s'est vu refusé l'accès au Beaujoire Basket Club pour un manque de moyens financiers.

Le club est aidé grâce aux relations tissées avec les **partenaires sociaux du quartier** (maison de quartier, service des sports...). Un volontaire **service civique**, pris en charge depuis la 6^{ème} année (un par an).

Un **encadrant technique** recruté cette année par le club en CDD n'a pu prendre en charge qu'une partie du projet sportif sur 6 mois. Cela a demandé un investissement supplémentaire aux bénévoles pour assurer entraînement et coaching.

Sur l'initiative de l'un des administrateurs, ancien responsable d'établissement médico-social, le club a accueilli plusieurs licenciés porteurs de **handicap**.

Depuis plusieurs saisons déjà, une action spécifique a été entamée afin d'accroître le nombre de pratiquantes. Le ratio est passé de 38% d'effectifs **féminins** en 2013 à **42%** sur la saison 2017-2018, avec un effectif global en croissance de 23 % sur la même période.

Plusieurs sorties, 4 en moyenne par an, sont organisées par le club afin de favoriser l'accès pour les jeunes aux **matches de basket de haut niveau**. Ainsi, une participation du tiers du prix d'entrée et l'organisation du covoiturage est pris en charge par le club. Ces événements développent un esprit de convivialité et tissent la relation intergénérationnelle.



1.2.7. Rayonnement

De nombreux échanges se produisent régulièrement avec les élus des collectivités dont dépend le club :

- La **Mairie de Nantes, Nantes Métropole** et l'**Office Municipale du Sport** : Johanna Rolland - Maire-Présidente de Nantes Métropole, Catherine Piau - élue de quartier, Farid Oulami - Direction des sports ;
- Le **Conseil Général** : Michel Ménard - Conseiller Général - et Alain Gentil – Délégué aux sports ;
- Le **Conseil Régional** : Catherine Piau - Conseiller régional.

Des contacts hebdomadaires s'effectuent avec les instances sportives du basket ; **Comité Départemental de Loire-Atlantique** et **Ligue Régionale**.

Des ententes se créent avec les clubs à proximité, notamment pour monter des équipes mixtes dans des niveaux à faible effectif, par exemple récemment avec la St Médard de Doulon.

Le Club entretient également des relations avec des clubs de deux pays en voie de développement : le **Cameroun** et le **Guatemala**. Ceux-ci ont beaucoup apprécié de pouvoir recevoir des dons de ballons et d'équipements de basket.



Projet Club 2018-2021

Septembre
2018

Le Beaujoire Basket Club a obtenu en 2014 le **Label Nantes Sport Qualité Bronze** de l'**OMS** pour son engagement sportif, la qualité de son encadrement et son engagement en faveur du fair-play.





1.2.8. Organisation

Conseil d'Administration BBC (saison 2017-2018)

Présidente	Audrey TRILLAUD
Vice-président	Thierry DURAND, Patrick LEBRETON
Président d'honneur	Jacques PHILIPPE
Secrétaire	Annie LE GRUYER Isabelle DAUFFY (adjointe)
Trésorier	Marc JOALLAND Frédérique IGIER (adjointe)

Commission technique	Patrick LE BRETON, Chrystelle LE GRUYER, Thomas PEDRONO, Frédéric IGIER et Fabien GAUTIER
Commission finances	Audrey TRILLAUD, Marc JOALLAND, André GARNIER, Loïc EVEN
Commission Communication	Jean-Pierre MATHIEU (presse), Annie LE GRUYER (internet)
Commission matériel	Isabelle DAUFFY
Commission bar	Jean-Pierre MATHIEU, François HERY
Commission animation / événementiel	Sandrine PELTIER, Frédérique IGIER, Loïc EVEN
Commission sponsoring	André GARNIER
Commission arbitrage	Stéphane MAHE, Thierry DURAND
Commission parents	Annie LE GRUYER
Membre	Eric DESCHAMPS

Le conseil d'administration se réunit en moyenne 6 fois par an de façon à prendre les décisions stratégiques et financières pour le Club, et valider les propositions de manifestations. Il évalue de façon systématique l'action de chacune des commissions et, au travers du point d'avancement décide des éventuelles mesures correctives.

Le Beaujoire Basket Club est géré comme une association classique avec :

- un **Président** et **2 vice-présidents** en charge du pilotage stratégique et opérationnel du club, ainsi que de sa représentation en interne comme en externe ;
- un **Trésorier** qui administre les finances et une trésorière adjointe qui tient la comptabilité ;



Projet Club

2018-2021

Septembre
2018

- une **Secrétaire**, aidée d'une **secrétaire adjointe**, qui réalise toute la partie administrative de l'association (gestion des inscriptions et des licenciés, réservation des salles, organisation du championnat, communication interne).

Chaque activité ou projet est sous la responsabilité de l'une des commissions.

La **commission technique** du BBC encadre 35 entraîneurs bénévoles en moyenne chaque année, 1 encadrant technique et 1 service civique, et veille à la mise en œuvre du **projet sportif** fourni en annexe du projet du Club. L'organisation des stages est également sous sa responsabilité.

Les entraîneurs sont inscrits dans un parcours de formation qui leur permet d'acquérir les diplômes nécessaires à l'encadrement.

La **commission finances** prépare les décisions du conseil d'administration en matière de financement (bilans, prospectives, dossiers de subventions, etc...)

La **commission animation** s'occupe de l'organisation de toutes les rencontres qui ponctuent l'activité du club en dehors du championnat (tournois, fêtes baby et mini-basket) et des événements festifs en interne.

La **commission communication** réalise les actions de promotions du basket et du club dans les medias. Elle tient à jour le site internet du club et réalise les supports papiers de communication.

La **commission bar** s'occupe de l'approvisionnement et de la planification des responsabilités de tenue du bar.

La **commission parents** anime le réseau de parents référents et diffuse les informations à destination des parents des joueurs.

La **commission Matériel** gère la logistique matérielle et la boutique du club.

2) Analyse : forces et faiblesses du BBC

2.1. Points forts

L'identification des forces et faiblesses du club s'est déroulé principalement à partir de deux sources :

- l'enquête de satisfaction du Club en 2018 ouverte à l'ensemble des parties prenantes (joueurs, parents, entraîneurs, coaches et dirigeants)
- l'expression des membres du CA dans le cadre de réunions spécifiques du Conseil d'Administration.

2.1.1. Un club formateur orienté vers une pratique de quartier

La **formation** est l'un des piliers des engagements sportifs du club. Globalement reconnu pour la qualité du basket pratiqué et l'encadrement de l'activité.

La structure d'encadrement bénéficie d'**intervenants compétents** aussi bien dans l'organisation des entraînements et des stages que dans leur animation.

Chaque année, plusieurs bénévoles qui entraînent les jeunes participent à des formations financées par le club, soit initiales, soit de perfectionnement : Animateur, Initiateur, Entraîneur-Jeunes, BE. Toutes les formations fédérales sont prises en charge par le club en contrepartie d'un engagement volontaire pour encadrer une équipe de jeunes.



Il est constaté depuis deux saisons que, de façon récurrente, des parents bénévoles s'investissent en supplément du groupe des entraîneurs pour aider à la réalisation des ateliers dans le cadre des Centres d'Entraînement du Club (CEC).

Les dispositions prises depuis quelques années permettent aujourd'hui de compter sur certaine homogénéité dans la répartition des niveaux. La plupart des niveaux sont doublés, permettant à tous les joueurs une **continuité dans la pratique sportive** au sein du club.

2.1.2. La volonté de développer l'esprit sportif

L'**école d'arbitrage**, mise en place selon le plan d'actions du dernier projet club (2015-2018) s'avère être une fierté pour le club. Elle totalise 94 % de satisfaction lors de l'enquête club réalisée en 2018.



L'école d'arbitrage du BBC lors de la Fête du Mini-Basket 2018

A l'instar de ce qui se fait au niveau sportif, la formation à l'arbitrage, que ce soit sur le terrain où à la table est l'une des priorités.

2.1.3. Des valeurs sociales et associatives

Le club est très engagé dans une politique tournée vers l'**accueil** et favorisant la **mixité**, sans ségrégation liée à un type d'habitat ou tout autre critère excluant, autour de la pratique d'une activité éducative et socialisante. Sa politique sociale et tarifaire, décrite dans la présentation au chapitre « Mesures sociales » est un point fort pour développer les conditions du « bien vivre ensemble ». On peut souligner, par exemple, un prix des licences abordable avec un ballon donné pour chaque inscription annuelle.



Session découverte du Handi'basket lors de la journée découverte de la saison 2017/2018

Engagé dans une pratique « de quartier », non élitiste, le sondage en 2017 sur les valeurs du club met en avant la **convivialité**. L'**investissement** des joueurs en dehors de l'aspect sportif y est remarquable. De l'avis de tous, ce n'est pas seulement le niveau de basket qui fait venir et surtout rester au BBC. L'accueil des joueurs et des clubs adverses est largement reconnu.

2.1.4. Des infrastructures de grande qualité, un fonctionnement stable et engagé

Le club dispose d'**équipements sportifs**, certes réparties sur 5 salles, mais de grande qualité. La Ville de Nantes met à disposition des infrastructures sportives avec le personnel d'accueil et les moyens d'accès de façon permanente tout au long de la saison, avec la possibilité de réserver des créneaux supplémentaires lors des vacances scolaires. Ainsi, très peu d'événements sportifs prévus par le club ne se trouvent sans solution d'organisation par manque de salle. Le **confort** du Beaujoire Basket Club s'est encore amélioré avec l'attribution, il y a 2 saisons, du gymnase neuf Jean Vincent, dans lequel l'association est domiciliée et que de nombreux clubs nous envoient. Ces équipements participent à l'excellent niveau de **sécurité** perçue par les parties prenantes dans la pratique du basket.

Par ailleurs, l'**engagement** des dirigeants et bénévoles est une chance pour l'association. Face à un contexte associatif qui se complexifie, avec des marges de manœuvres qui se réduisent, les membres du conseil d'administration sont assidus et ont à cœur de fournir un travail de qualité pour mener à bien les activités décidées de façon collégiale. Le niveau de **compétence** est élevé et se renouvelle de façon satisfaisante.

Ensuite, plusieurs dispositifs organisationnels, mis en place progressivement ces dernières années, facilitent le bon fonctionnement du club :

- le réseau des **parents référents** qui continue de s'améliorer de saisons en saisons ;
- des **moyens de communications** modernes qui renforcent le lien et l'information en internet (site internet, réseaux sociaux)



- un **système d'inscription** bien rôdé.

Enfin, l'association bénéficie d'une **trésorerie saine** et bien gérée.

2.2. Points à améliorer

2.2.1. Un projet sportif à revoir face à une hétérogénéité de l'enseignement du basket

Bien que la formation soit identifiée comme un point fort, l'hétérogénéité de la qualité des entraînements et/ou du coaching pour certaines équipes, remontée notamment dans l'enquête de satisfaction, doit être prise en considération. Ce problème, qui se retrouve également dans l'animation de certains stages, s'explique entre autre par :

- un manque de soutien global des entraîneurs et des coaches ;
- un déficit de formation des coaches ;
- un défaut de continuité d'enseignement lié au fait que le coach ne soit pas forcément l'entraîneur ;
- un nombre insuffisant d'éducateurs à certaines occasions, notamment lors des stages ;
- un manque d'objectifs et un suivi niveau par niveau à faire progresser ;
- par une information qui ne remonte pas toujours aux dirigeants.

Plus globalement, il s'avère nécessaire de revoir le **projet sportif**.

2.2.2. Poursuivre notre effort sur l'arbitrage et le fair play

L'**école d'arbitrage** reste un dispositif récent pour laquelle l'amélioration doit être continue. Est signalée une **communication** insuffisante de ses modalités de fonctionnement, ainsi qu'un investissement reposant encore sur un nombre limité de joueurs qu'il s'agisse d'arbitrer les matchs ou de tenir la table.

Le **fair-play** est une valeur phare pour le Club. Le comportement de certains joueurs, l'attitude de certains parents, s'avèrent parfois déplacés, voire inacceptables. On signale le plus souvent un manque de respect vis-à-vis de l'arbitrage, et également de la part de certains coaches. La façon dont certains entraîneurs s'adressent aux jeunes ne peut être admise.

Une communication insuffisante sur cette thématique du fair-play / respect / éducation explique en partie la montée en puissance de ces constats qui ternissent l'image du club.



2.2.3. Améliorer la cohésion, l'égalité de traitement et la communication vers les quartiers prioritaires

Sur le sujet de la **cohésion** du club, les relations entre équipes sont partiellement développées. Parfois même, les équipes 1 et 2 d'un même niveau ne se connaissent pas. Un défaut d'encouragement lors des matchs en est la première conséquence.

Des différences de traitement des joueurs ont également été repérées. Par exemple, l'équipe Senior est largement favorisée (collation, stage spécifique, indemnisation des déplacements, communication, investissement financier...).

On signale aussi que l'**égalité** femme-homme n'est pas forcément respectée, avec un avantage net pour les hommes sur la compétence des entraîneurs et la qualité des entraînements.

Enfin, un certain nombre d'actions sont réalisées en faveur des **quartiers prioritaires** de la ville (QPV) dans la zone d'influence du club, mais peu de communication en est faite.

2.2.4. Un modèle économique à repenser

L'emploi récent d'un salarié, conformément à l'objectif de développement que le club s'était fixé, met en péril le **modèle économique** en vigueur. L'absence de subventions escomptées, susceptibles de soutenir l'emploi qualifié, accélère l'effet ciseau de la baisse des recettes et de l'augmentation des dépenses de fonctionnement. Cette dépendance vis-à-vis des subventions, l'insuffisance d'événements contributifs susceptibles de ramener de l'argent au club et le peu de moyens humains consacré à la recherche de sponsors sont des points d'amélioration.

A moindre niveau, dans le domaine économique et organisationnel, on constate :

- des tenues de joueurs parfois vétustes ou inadaptées ;
- la participation insuffisante à certains événements du club : Assemblée Générale, fête du club notamment.
- la pratique limitée de l'évaluation des résultats.

3) Stratégie de développement

3.1. Objectifs de développement de 2018 à 2021 et propositions concrètes

3.1.1. Volet sportif

Le Beaujoire Basket Club est un club de quartier, mais sans en faire une structure élitiste, il est du souhait de tous de faire progresser le **niveau sportif**. Pour cela, la priorité est donnée à l'amélioration de la qualité de l'enseignement du basket grâce à la **formation de l'encadrement** des jeunes.

En premier lieu, l'intervention d'un encadrant technique pérenne, salarié du club, est une nécessité pour coordonner la mise en œuvre du **projet sportif** et soutenir la progression des équipes.

Pour aider à la réalisation de cet objectif, le projet sportif sera révisé de façon à mettre en place un nouveau **plan de progression** des joueurs. Il intégrera notamment des **fiches entraînements** aisément accessibles à tous (site internet du club).

Par ailleurs, il s'agira de développer la **relation entraîneur / coach**, (tous les entraîneurs ne sont pas coach de leur équipe) en améliorant la transmission des consignes, la communication inter-niveaux grâce aux nouveaux outils numériques (réseaux sociaux) et le suivi par la commission technique (plan d'accompagnement des coaches).



Ensuite, il s'agira également d'**impliquer les joueurs** des niveaux supérieurs dans la formation des plus jeunes, en trouvant de nouvelles façons de les faire participer : à l'encadrement des stages de vacances ou aux CEC (Centre Entraînement Club) entre autres.

Enfin, même si la situation a progressé depuis quelques années, l'analyse fait toujours apparaître des disparités d'**effectifs** dans certaines catégories (à partir de U15 surtout), il s'agira de poursuivre la réduction de ces écarts de façon à offrir une continuité d'adhésion vers le plus haut niveau.



3.1.2. Volet éducatif

L'une des exigences de développement du volet éducatif était de disposer d'une **école d'arbitrage**, ce qui a été fait il y a maintenant 2 ans. Celle-ci peut continuer à vivre uniquement si un investissement massif des joueurs est décidé. Plusieurs mesures doivent soutenir cet investissement :

- améliorer la communication, en créant une vraie place à l'arbitrage sur le site internet du club, par exemple, mettant en avant les officiels du club, les dates et modalités de fonctionnement.
- anticiper la **transmission** des dates des formations (3 mois avant minimum)
- imposer par roulement la **participation** des joueurs à l'arbitrage des matchs à partir de U11 (U11 et U13 avec encadrement), ainsi qu'à la tenue de la table de marque à partir de U9 (U9 et U11 avec encadrement)
- communiquer sur les **nouvelles règles**
- réaliser des **points arbitrages**, en début d'année, équipe par équipe.

L'enquête club a montré qu'il restait encore du travail sur le plan du **Fair play**. Plusieurs actions sont à réaliser :

- rédiger une **charte du Fair play** que chacun devra signer en début d'année lors de l'inscription (signature des parents pour les mineurs).
- renforcer la **communication** en cours d'année, notamment sur les sanctions prises par le club.
- des **rappels** sont à instituer lors des journées de championnat (message enregistré, diffusé régulièrement) ainsi qu'un rappel par le coach avant chaque match.
- créer une **commission de discipline** pour traiter les manquements les plus graves.
- récupérer le montant des **sanctions** financières du club auprès des membres à l'origine des amendes (joueurs, coaches)
- pérenniser les interventions d'un service civique sur le thème des **valeurs citoyennes** lors des stages.

3.1.3. Volet social

La présence dans le rayon d'action du club des quartiers prioritaires de la ville (Port Boyer, Halvêque, Ranzay, Bottière-Pin sec) amène une grande mixité. L'association a la volonté de continuer l'ensemble des actions qu'elle réalise à destination des publics socialement défavorisés avec un objectif de les faire progresser.

Il s'agit notamment de poursuivre le développement du **travail de quartier** avec la direction des sports, afin de faciliter le passage de la pratique ludique à la pratique compétitive. Il s'agit de favoriser l'accès des jeunes des quartiers prioritaires. Pour rappel, le club intervient dans les gymnases de la **Halvêque**, des **Marsauderies** et de **Port Boyer**.

Le club souhaite renforcer sa politique d'accueil des scolaires en proposant des actions dans les **écoles situées dans les QPV** (interventions « sports et basket ») en lien avec l'opération basket école de la FFBB. Les écoles sont dorénavant identifiées : école publique des Batignolles (Ranzay), école élémentaire du Port Boyer (Port Boyer), école élémentaire de la Beaujoire (La Halvêque), école publique Julien Gracq (Bottière-Pin sec).



Dans le cadre de la réduction des inégalités d'accès à la pratique sportive, le club a la volonté d'animer des stages de basket pendant les vacances scolaires et proposer la gratuité d'accès aux jeunes des QPV (licenciés ou non, U9 à U18). Fort de son expérience, l'association compte organiser cette action en partenariat avec la Ville de Nantes et la faire homologuer dans le cadre des « Centres Génération Basket ».

Beaujoire Basket Club ambitionne d'organiser des tournois 3x3 gratuits au bénéfice de non licenciés issus prioritairement des QPV. L'objectif est de proposer et mettre en œuvre chaque année au moins 2 journées par an.

Le club désire également poursuivre sa **politique tarifaire** et d'étudier les situations avec les familles pour permettre davantage l'intégration des jeunes socialement défavorisés en diminuant le prix des licences et en rendant abordable l'achat d'équipements. Aucun joueur de basket ne doit se voir refuser l'accès pour des raisons financières. Par ailleurs, le club offrira gratuitement les équipements non utilisés et en bon état à ses licenciés (maillots, ballons etc...).

Le club réfléchit à développer des actions « **sport entreprise** » et « **sport santé** ».



La **parité femmes hommes** est un point d'importance au sein du club. Une grande réflexion sur cette thématique sera lancée d'ici 2021.

Le club accueille aujourd'hui plusieurs jeunes en situation de handicap au sein des équipes. L'intégration du **handicap** est un objectif que l'association souhaite également poursuivre.

Sur le plan associatif, facteur de convivialité et de rencontre, le club souhaite pérenniser l'organisation et développer la participation aux événements majeurs qui ponctuent la saison (fête du baby-basket, fête du mini-basket, galette des rois, fête du club...). De plus, il est prévu de créer de nouveaux événements thématiques et participatifs lors des journées de championnat, permettant ainsi d'accroître la **cohésion du club** : Halloween, St Patrick...

L'intégration et la relation inter-équipe seront favorisées par une opération de **parrainage** à mettre en œuvre dès la saison prochaine.

Le **stage séniors** devient un rituel en début d'année tant les retours en matière de cohésion ont été positifs.

Il est proposé d'étudier la possibilité d'ouvrir la **salle de convivialité** pour les jeunes sur les temps périscolaires à proximité des entraînements, temps encadrés par un service civique et un bénévole.

Enfin, une **mascotte** illustrant les valeurs du club et élue de manière participative ornera les équipements dès la saison prochaine.

3.1.4. Volet financier

L'objectif étant de pérenniser un salarié à temps complet, il s'agit d'augmenter nos capacités financières en continuant la recherche et la pérennisation des subventions publiques, mais surtout en développant et diversifiant le sponsoring privé. La vigilance quant aux dépenses réalisées par le club reste de mise.

Plusieurs mesures sont mises en place pour permettre de soutenir l'activité du club par l'augmentation de ses recettes :

- veiller à réduire la proportion d'**impayés** sur les licences
- réfléchir à un plan d'évolution des **prix des licences** et des **stages** à 3 ans
- organiser une manifestation supplémentaire (hors basket) afin d'accroître les recettes : un **vide-grenier**, par exemple.
- remettre en place une **tombola** du club, sachant que ce dispositif ne peut pas se réaliser de manière récurrente



- chercher des **sponsors** qui financeront spécifiquement les équipements (objectif de 100 % des maillots financés par le mécénat privé). Plusieurs idées ont émergé des discussions pour atteindre ce but : réaliser des journées partenaires, diffuser une carte des partenaires à tous les membres du club, tester la réalisation d'un album Panini du club intégrant les logos des partenaires...

1.2.9. Volet organisationnel

De plus en plus de charges organisationnelles pèsent sur les membres du Conseil d'Administration et les entraîneurs, il est nécessaire de déconcentrer la gestion des équipes. Continuer de développer le **réseau de parents référents** doit permettre de satisfaire cet objectif. Leur rôle est d'animer les équipes en collaboration avec l'entraîneur (information des joueurs, gestion des convocations, organisation du covoiturage, suivi du lavage des maillots, organisation des responsabilités de bar des parents, suivre l'équipe).

De plus, lors de l'enquête club, plusieurs membres et parents se sont déclarés **volontaires** pour réaliser des projets et prendre en charge des activités du club. Les membres des diverses commissions seront chargés de veiller à l'implication de ces bonnes volontés.

De façon à simplifier les points d'entrée pour les membres, 3 pôles seront créés avec un interlocuteur unique pour chacun :

- la commission technique sera désormais pris en charge par un **pôle sportif** sous la responsabilité d'un directeur sportif.
- Un **pôle communication** sera créé et plusieurs actions de modernisation de nos supports, y compris numériques, seront mises en œuvre. La communication en interne comme en externe s'est révélée être un enjeu majeur et il s'agit de développer ce volet.
- un **pôle administratif et financier** encadrera l'ensemble des autres commissions nécessaires à la gestion du club.



3.2. Plan d'actions

Id	Volet	Objectif	Action	Calendrier	Responsabilité
A01	Sportif	Mettre en œuvre le projet sportif de façon à accroître le niveau de pratique	Rédiger et mettre en œuvre un plan de formation des encadrants	Sept 2018- Juin 2021	Commission sportive
A02			Créer et animer un référentiel technique pour les entraîneurs	Septembre 2019	Commission sportive
A03			Mettre en œuvre un système de suivi des joueurs	Septembre 2019	Commission sportive
A04			Mettre en place un plan d'accompagnement des coachs	2019-2020	Commission sportive
A05			Améliorer la transmission entraîneur-coach	Sept 2018- Juin 2021	Commission sportive
A06			Harmoniser les effectifs dans les différentes catégories	Sept 2018- Juin 2021	Commission sportive
A07			Evaluer les résultats sportifs	Juin 2019- 2020-2021	Commission sportive
B01	Educatif	Développer l'arbitrage	Imposer la participation des joueurs à l'arbitrage des matchs (U11+) et à la tenue de table (U9+)	Sept 2018- Juin 2021	Commission arbitrage
B02			Améliorer la communication liée au fonctionnement de l'école d'arbitrage (site internet, événements, évolution des règles...)	Sept 2018- Juin 2021	Commission arbitrage + communication
B03			Réaliser des points arbitrage équipe par équipe	Sept 2019- Juin 2021	Commission arbitrage
B04		Faire progresser le Fair Play	Rédiger et mettre en application une Charte du Fair Play	Sept 2019	Commission sportive
B05			Réaliser des interventions sur les valeurs citoyennes	Sept 2018- Juin 2021	Service civique
B06			Mettre en place une commission de discipline	Sept 2019	Président(e)
B07			Renforcer la communication (site internet, sanctions prises, messages et rappels...)	Sept 2019- Juin 2021	Commission communication
C01	Social	Mettre en œuvre une politique sociale favorisant l'accès	Etudier une politique tarifaire facilitant l'accès des familles défavorisées	Sept 2019	Président(e)
C02			Monter des projets avec les écoles des quartiers prioritaires	Sept 2018- Juin 2021	Encadrant technique
C03			Organiser des stages pendant les vacances scolaires avec gratuité d'accès pour les jeunes des QPV	Sept 2018- Juin 2021	Encadrant technique



Projet Club 2018-2021

Septembre
2018

C04			Animer des tournois 3x3 prioritairement à destination des jeunes des QPV	Sept 2018- Juin 2021	Encadrant technique
C05		Accroître la cohésion du Club	Pérenniser les actions associatives du Club (fêtes et rencontres)	Sept 2018- Juin 2021	Commission animation
C06	Créer de nouveaux événements thématiques (Halloween, St Patrick...)		Sept 2018- Juin 2021	Commission animation	
C07	Mettre en place un parrainage		Sept 2019	Commission sportive	
C08	Mieux prendre en compte le handicap		Monter des événements en rapport avec la prise en compte du handicap	Sept 2018- Juin 2021	Commission Animation
C09	Faire progresser la parité femmes/hommes		Lancer une réflexion sur l'égalité femmes hommes au sein du club	Novembre 2019	Président(e)
C10			Animer une politique de recrutement tournée vers la parité femmes/hommes	Sept 2018- Juin 2021	Commission sportive
C11	Accroître la sécurité des personnes		Former aux premiers secours	Sept 2018- Juin 2021	Commission sportive
D01	Economique	Développer les recettes	Poursuivre la veille et les relations avec nos partenaires institutionnels de façon à garantir le niveau de subventions publiques	Sept 2018- Juin 2021	Présidente + Commission finances
D02			Renforcer/dynamiser la recherche de sponsors privés	Sept 2018- Juin 2021	Président(e)
D03			Développer des manifestations (hors basket) de manière à accroître les recettes du club (vide-grenier, tombola, albums...)	Sept 2018- Juin 2021	Commission animation
D04		Etudier un plan de progression du prix des licences	Sept 2019	Commission Finances	
D05		Maîtriser les dépenses	Réduire les impayés (licences, sanctions)	Sept 2018- Juin 2021	Secrétariat
D06			Diminuer les coûts des activités	Sept 2018- Juin 2021	Commission Finances



Projet Club 2018-2021

Septembre
2018

E01	Organisation	Mieux répartir la charge de travail	Accompagner, faire vivre le réseau de parents référents	Sept 2018- Juin 2021	Commission Parents
E02			Mettre place une organisation plus lisible vis-à-vis des membres (pôle sportif, pôle communication, pôle administratif et financier)	Sept 2018	Commission sportive
E03			Intégrer davantage les volontaires dans les projets et les activités du club	Sept 2018- Juin 2021	Présidente
E04		Mieux communiquer en externe	Moderniser nos supports de communications	Sept 2018- Juin 2021	Commission Communication
E05			Reconduire la réalisation des photos des équipes et du calendrier du club	Sept 2018- Juin 2021	Commission Animation
E06		Mieux communiquer en interne	Animer des réunions d'information à destination des parents	Sept 2018- Juin 2021	Commission Parents
E07			Développer l'activité des réseaux sociaux (WhatsApp, SportEasy, Instagram...)	Sept 2018- Juin 2021	Commission Communication



3.3. Evaluation des résultats

3.3.1. Bilan évaluatif 2015-2018 (synthèse)

Id	Volet	Objectif	Action	Atteinte des objectifs
A001	Sportif	Mettre en œuvre le projet sportif de façon à accroître le niveau de pratique	Développer et animer le plan de formation des encadrants	Objectifs à redéfinir dans le prochain projet club
A002			Créer et diffuser un référentiel technique pour les entraîneurs	Partiellement réalisé
A003			Recruter un encadrant technique à temps plein	Fait, mais recrutement à temps partiel compte tenu des possibilités de financement.
A004			Renouveler l'agrément de service civique	Fait.
A005			Recruter et encadrer un service civique	Fait.
A006			Permettre l'accroissement des effectifs	Fait.
A007			Evaluer les résultats sportifs	Fait. Récurrent.
B001	Educatif	Monter une école d'arbitrage	Créer et animer une école d'arbitrage	Fait. Ecole d'arbitrage mise en œuvre.
B002			Prendre en compte l'arrivée de l'e-Marque	Fait.
B003		Développer la valeur respect	Responsabiliser les joueurs sanctionnés	Fait, mais difficultés pour récupérer 100 % des sanctions financières.
B004		Obtenir le label Or du CD44	Mettre en œuvre progressivement et suivre les critères permettant d'obtenir le label Or Mini-basket du CD 44	Fait.
C001	Social	Mettre en œuvre une politique tarifaire adaptée	Poursuivre la politique tarifaire actuelle	Fait.
C002			Etudier la possibilité d'une tarification des licences au QF	Non réalisé. Action à rediscuter dans le prochain projet club.
C003		Développer les collaborations avec les partenaires du quartier	Poursuivre les actions entamées avec les maisons de quartier	Fait.
C004			Animer des sessions Basket dans les écoles	Fait.
C005		Accroître la cohésion du Club	Organiser une fête annuelle du Club	Fait. Récurrent depuis 2016.



Projet Club 2018-2021

Septembre
2018

C006		Mieux prendre en compte le handicap	Monter des événements en rapport avec la prise en compte du handicap	1 événement réalisé lors de la journée de rentrée (matches handi-basket). A développer.
C007		Obtenir la parité femmes/hommes	Animer une politique de recrutement tournée vers la parité femmes/hommes	Augmentation d'environ 4 % de l'effectif féminin sur la période.
C008		Accroître la sécurité des personnes	Former aux premiers secours	Non fait.
D001	Economique	Pérenniser les subventions publiques	Poursuivre la veille et les relations avec nos partenaires institutionnels de façon à garantir le niveau de subventions publiques	Fait, mais difficultés accrues pour obtenir des financements publics.
D002		Développer le sponsoring privé	Renforcer/dynamiser la recherche de sponsors privés	Fait, efforts à poursuivre.
D003		Trouver de nouvelles recettes	Développer des actions de manière à accroître les recettes du club	Fait. Recettes d'animations en progression constante.
D004		Maîtriser les dépenses	Diminuer les coûts des activités	Fait.
D005		Limiter les coûts de transport	Rationaliser nos transports et déplacements afin d'en limiter les coûts	Fait.
E001	Organisation	Répartir la charge de travail	Mettre en place et faire vivre un réseau de parents référents en complément de l'entraîneur	Fait.
E002		Mieux communiquer en externe	Renouveler nos supports de communication externe	Action engagée. A poursuivre.
E003			Développer et rendre plus attractif notre site internet	Fait. Bons retours lors de l'enquête club.
E004			Reconduire la réalisation des photos des équipes et du calendrier du club	Fait.
E005		Mieux communiquer en interne	Animer des réunions d'information à destination des parents	Fait.
E006			Créer et animer un facebook du club	Fait



Un point d'avancement du plan d'actions a été fait lors d'une réunion du Conseil d'administration. La plupart des actions prévues a été réalisée conformément aux engagements. Certaines actions, comme la prise en compte du handicap, la recherche de financements privés, la formation des encadrants devront être reconduites dans le prochain projet club.

3.3.2. Critères d'évaluation 2018-2021

Un certain nombre d'indicateurs d'évaluation et de réalisation des actions engagées sont prévus. Ces indicateurs sont pour la plupart de nature quantitative. Certains actent de la mise en place de l'action, d'autres doivent faire l'objet d'une évaluation qualitative. Ces dernières seront mises à l'ordre du jour du Conseil d'Administration au fur et à mesure de leur réalisation.

Action	Indicateur	Périodicité
A01	Nombre de jours de formation des entraîneurs	Annuelle
A01	Nombre de formations des encadrants par niveau	Annuelle
A02	Référentiel technique mis à disposition	1 fois sur la période
A03	Nombre de joueurs dans le dispositif de suivi	Annuel
A04	Nombre d'interventions par coach	Annuel
A05	Evaluation de la relation entraîneurs/coachs	1 fois sur la période
A06	Nombre de licenciés au total et par niveau	Annuelle
A07	Résultats sportifs par niveau (catégorie + place)	Annuelle
B01	Nombre de joueurs participant à l'arbitrage par rapport à l'effectif global	Annuelle
B01	Nombre de participants aux réunions d'arbitrage	Annuelle
B02	Evaluation de la communication	1 fois en fin de période
B03	Nombre de points arbitrage par équipe	Annuelle
B04	Charte du Fair Play rédigée et signée par tous les membres	1 fois sur la période
B05	Nombre d'interventions réalisées par le service civique sur les valeurs citoyennes	Annuelle
B05	Nombre de joueurs ayant bénéficié des interventions sur les valeurs citoyennes	Annuelle
B06	Nombre de cas par typologie traités par la commission de discipline	Annuelle
B07	Evaluation du Fair Play	1 fois sur la période
C01	Nouvelle politique tarifaire sociale écrite et mise en œuvre	1 fois sur la période
C01	Nombre de bénéficiaires de facilités de paiement	Annuelle
C02	Nombre de jours de prestation à destination des écoles	Annuelle
C03	Nombre de jours de stages organisés et animés	Annuelle
C04	Nombre de journées tournoi 3x3 organisées	Annuelle
C05	Nombre d'actions associatives (fêtes et manifestations du club)	Annuelle
C06	Nombre d'événements thématiques organisés pour le club	Annuelle
C07	Parrainage mis en place chaque année, évaluation qualitative	Annuelle



Projet Club 2018-2021

Septembre
2018

C08	Nombre de manifestations de sensibilisation au handicap réalisées	Annuelle
C09	Etude égalité Femme/Homme produite	1 fois sur la période
C10	Répartition femmes/hommes des licenciés au total et par niveau	Annuelle
C11	Nombre de formations aux premiers secours réalisées	Annuelle
D01	Evolution du montant des subventions publiques	Annuelle
D02	Evolution du montant des dons privés	Annuelle
D02	Evolution du nombre de sponsors	Annuelle
D03	Evolution des recettes propres	Annuelle
D04	Plan de progression du prix des licences réalisé	Annuelle
D05	Evolution des impayés	Annuelle
D06	Evolution des frais fixes et variables	Annuelle
E01	Evaluation du fonctionnement du réseau de parents référents	1 fois sur la période
E02	Nouvelle organisation mise en place, évaluation qualitative	1 fois en fin de période
E03	Nombre de bénévoles (hors CA) impliqués dans les projets	Annuelle
E04	Supports de communications renouvelés	1 fois sur la période
E05	Album photos Panini réalisés	Annuelle
E06	Nombre de réunions d'information à destination des parents	Annuelle
E07	Nombre de contributions aux réseaux sociaux du club	Annuelle

3.4. Continuité de la réflexion

Ce projet Club devra être réinterrogé à l'aune des résultats obtenus sur la période 2018 à 2021 et de l'évolution du contexte et de l'environnement du club.

De façon à construire l'avenir du club de manière collaborative, à l'instar de l'élaboration de ce projet, il est impératif de consulter l'ensemble des parties prenantes du Club. Il est même envisagé d'interroger des personnes extérieures. La forme de cette contribution reste à définir.